

L'an deux mille vingt-trois, le **lundi 2 octobre**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

DATE DE CONVOCATION
25/09/2023

DATE D'AFFICHAGE
25/09/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
27
PRÉSENTS
22
VOTANTS
26

Etaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Louis BOISSÉE, Mme Sara ROUZIÈRE, M. Bruno LECCEUR, Mme Monique BOBLIN, M. Bernard LELAIZANT, M. Patrick DESVAGES, Mme Catherine SIBBILLE, Mme Josette ALDROVANDI, M. Abdellah FAWZI, Mme Patricia FREIDOZ, M. Christophe BISSEY, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Magali LE BLAIS, Mme Edith LE ROUX, Mme Naïma ANNOUCHE, M. Frédéric LACOUR, Mme Isabelle PIERRE, M. Nicolas RICHTER, M. Bertrand VERSTRAETE.

Absents excusés

M. Jean-Pierre ISABEL donne pouvoir à M. Jean-Louis BOISSÉE
Mme Sophie MOBASHER donne pouvoir à Damien de WINTER
Mme Marie-France LEBON donne pouvoir à Mme Catherine SIBBILLE
M. Didier HERGAS donne pouvoir à Mme Monique BOBLIN
Mme Agathe PETRIGNANI

Secrétaire de séance : M. Bruno LECCEUR

Délibération n° 23.10.02/05

**Objet / Subvention exceptionnelle à l'attention des forces de sécurité civile (UNIT' SECOURS)
pour l'achat de radios haute fréquence**

Monsieur le Maire sollicite les membres du Conseil Municipal afin que ces derniers puissent délibérer quant à l'attribution d'une subvention exceptionnelle aux forces de sécurité civile (UNIT' SECOURS) en vue de l'achat d'un ensemble de radios à haute fréquence.

Monsieur le Maire rappelle que suite à la disparition inquiétante d'une Gibervillaise en mai dernier, ayant mobilisé les forces de secours et sécurité civile du territoire, ainsi que 400 bénévoles, le constat d'un manque de moyens important, notamment en matière de radios à haute fréquence, avait été mis en évidence par les équipes sur le terrain.

Monsieur le Maire précise que suite à ce constat, il avait rédigé un message à l'ensemble des maires de Caen la mer dans l'objectif que 80 radios puissent être achetées grâce à cet appel aux dons. Il en avait également fait mention en conseil communautaire en juin dernier.

Il indique en dernier lieu que ce matériel pourrait être mis à disposition des associations de sécurité civile, à l'occasion de différents événements et manifestations, telles que des opérations de recherches ou pour l'encadrement et la logistique de manifestations diverses, tels que le carnaval Étudiant, des spectacles ou festivals présents sur le territoire de Caen la mer.

Ainsi, et pour concrétiser cet engagement, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée délibérante d'attribuer une somme de 1 000 € au bénéfice des forces de sécurité du territoire, en vue de l'achat des 80 radios haute fréquence.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité ;

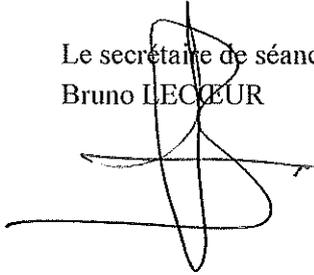
DÉCIDE d'attribuer une somme de 1 000 € à l'attention des forces de sécurité civile (UNIT' SECOURS) pour l'achat de radios haute fréquence,

PRÉCISE que cette subvention sera financée via les sommes allouées en conséquence au chapitre 65,

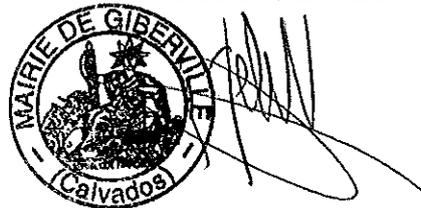
ENCOURAGE chacune des communes membres de Caen la mer à statuer sur ce sujet.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Bruno LECŒUR



Le Maire,
Damien de WINTER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403019-20231002-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 17/10/2023